

RHNe

Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

La maternité

Message de bienvenue

Bienvenue à la maternité!

Nous sommes là pour vous accueillir à la maternité 24h/24 et nous vous accompagnons vous et votre famille durant votre grossesse, votre accouchement et votre séjour dans le service.

Nous nous engageons à vous informer clairement, afin que vous puissiez faire des choix en toute connaissance de cause, à respecter ces choix et votre projet sur la base d'un partenariat, tout en prenant en compte les exigences liées aux critères de sécurité, à établir une relation de confiance basée sur l'empathie et la tolérance et à fournir des prestations de qualité.

Notre démarche s'appuie sur une formation continue, un travail d'équipe harmonieux, une dynamique pluridisciplinaire et un soutien continu de la part de l'institution.

Durant l'expérience de vie que constitue un passage à la maternité, un certain nombre de décisions devront être prises; plus vous y participerez, plus vous aurez la satisfaction d'être actives dans cet événement. Vous en sortirez enrichies, même si le déroulement des évènements est différent de celui que vous aviez imaginé.

Nous sommes là pour vous!



Sommaire

01 Message de bienvenue

03 Une équipe à votre service

05 Préparation à la naissance

07 Consultation avec une sage-femme conseil

09 L'acupuncture

11 L'hypnose

13 L'espace AVA

15 Séance d'information mensuelle

16 L'anesthésie péridurale

17 L'accouchement

20 La rééducation périnéale

21 Votre séjour

23 L'alimentation de votre bébé

25 Votre sortie

26 Les consultations

27 Contacts importants

Une équipe à votre service

Nous vous proposons:

Durant la grossesse

- une séance d'information mensuelle sur la maternité et ses prestations
- des séances de préparation à la naissance
- des consultations de grossesse
- des consultations d'acupuncture et d'hypnose
- un entretien d'une heure avec une sage-femme durant lequel sera établi avec vous un projet de naissance

En salle d'accouchement

- un suivi individualisé
- en plus de notre prise en charge médicale nous vous proposons des alternatives comme l'acupuncture, la baignoire, les massages et différentes positions pour accoucher

En suites de couches

Durant votre séjour, vous et votre enfant bénéficiez d'un accompagnement personnalisé. Quelle que soit la façon dont vous désirez nourrir votre enfant, tout sera mis en œuvre pour vous entourer dans cette nouvelle expérience. Nous vous encourageons à garder votre bébé auprès de vous 24h/24 afin de favoriser le lien mère-père-enfant.

Au retour à la maison

Le relais peut-être assuré par nos collègues sages-femmes à domicile. Nous restons toutefois à votre écoute 24h/24 si vous en ressentez le besoin.











Médecins

Sages-femmes / Infirmières

Nurses / Aide-soignantes

Aide-infirmières

Physiothérapeutes / Diététiciennes / Planning familial

Assistantes hôtelières / Dames de ménage

Stagiaires / Apprentis

(rose décliné en différentes couleurs complémentaires
en fonction du département ou service)



Préparation à la naissance

L'équipe des sages-femmes de l'hôpital vous propose **deux types de préparation**:

Les cours de préparation classiques

Les thèmes suivants sont abordés: la parentalité, l'accouchement, le retour à la maison et les soins du nouveau-né, la sexualité. Selon les attentes de votre groupe, ces thèmes peuvent être abordés au travers de films, discussion, visites de salles d'accouchements, travail corporel et respiratoire, relaxation et mise à disposition d'ouvrages ou de documentation.

Le père (ou l'accompagnant de votre choix) ayant aussi ses questionnements et son rôle à jouer lors de la naissance est cordialement invité à participer à ces rencontres.

Les cours de préparation en piscine

Ils allient exercices de renforcement, de respiration, d'assouplissement et de relaxation. Ces cours ne sont pas forcément liés à un désir d'accoucher dans l'eau. Il n'est pas nécessaire de savoir nager car la profondeur de l'eau permet d'avoir son fond dans l'ensemble du bassin.

Un certificat médical délivré par le gynécologue traitant est indispensable à l'inscription.





Ce premier contact avec la maternité vous permet de **dialoguer avec une sage-femme** et de **partager avec d'autres futurs parents**.

Ces rencontres ont lieu en soirée, une fois par semaine pour plus pour plus de renseignements nous vous invitons à consulter notre site internet dans lequel vous trouverez le bulletin d'inscription. Votre assurance de base vous remboursera en grande partie le prix du cours. L'inscription est définitive et les soirées manquées ne sont pas remboursées. Le formulaire d'inscription est disponible sur notre site internet ou **au 032 919 40 85 du lundi au vendredi uniquement de 8h00 à 12h00**.



Consultation avec une sage-femme conseil

Vous avez la possibilité de rencontrer une sage-femme conseil, seule ou en couple, pour des conseils et un accompagnement personnalisé.

La sage-femme conseil vous offre **un espace de parole et d'écoute privilégié**. Elle vous aide à mobiliser vos propres ressources, à chercher des solutions adaptées à votre situation, afin de vivre au mieux chaque étape de votre grossesse; cela dans le but d'accueillir votre enfant plus sereinement et dans les meilleures conditions possibles.

Sous forme d'un ou plusieurs entretien(s), non médicalisé, vous avez l'occasion de faire part de vos préoccupations.

La sage-femme conseil est à disposition spécialement pour les femmes enceintes/couples qui vivent en **situations de vulnérabilité**:

- vécu difficile de la grossesse
- grossesse multiple
- mère seule, adolescente
- diagnostic prénatal difficile
- changement dans le couple, la famille
- don en adoption
- isolement social
- conditions financières précaires (chômage, aide sociale)
- dépendances (tabac, alcool, autres toxiques)
- maltraitance, violences conjugales, harcèlement
- fragilité émotionnelle, dépression ou autres pathologies psychiatriques
- personne en situation illégale (sans papiers, sans assurance)
- migration
- mutilation génitale
- future organisation avec le bébé complexe



Consultation avec une sage-femme conseil

Accompagnement

Écoute

Soutien

Informations

Orientations

Intégration

Coordinations avec
les autres professionnels

La consultation avec la sage-femme conseil **dure environ 1h**.

Les rendez-vous peuvent être pris auprès de la secrétaire de la salle d'accouchement **au 032 919 40 85 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00** ou directement auprès de la sage-femme conseil **au 032 919 45 89 les mardi et jeudi**.

La sage-femme conseil intervient aussi selon ses possibilités et vos besoins au cours de votre hospitalisation, avant, pendant et après votre accouchement.

L'acupuncture

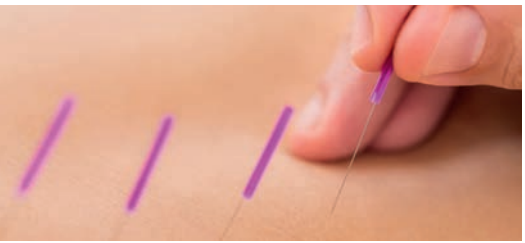
L'acupuncture est une branche de **la médecine traditionnelle chinoise**, vieille de plus de 4 siècles.

Selon la médecine chinoise, l'énergie circulant dans le corps emprunte des voies que l'on appelle les «méridiens». Sur ces méridiens se trouvent des «points» sur lesquels on peut agir pour **traiter les déséquilibres** entraînant les troubles et les maladies.

En acupuncture, on utilise **de très fines aiguilles et/ou de la chaleur** sur des points que l'on choisit en fonction du résultat que l'on veut obtenir. L'acupuncture n'est quasi pas douloureuse.

L'acupuncture permet de **traiter certains maux de la grossesse** mais ne remplace pas le suivi de grossesse fait par votre sage-femme ou votre gynécologue.

Une séance dure de 15 à 45 minutes selon le type de problème à traiter. Le nombre de séances nécessaires dépend du résultat obtenu et de votre demande.





Quelques indications de l'acupuncture pendant la grossesse:

1er trimestre
nausées et vomissements, troubles du sommeil, angoisses

2e trimestre
douleurs ligamentaires, brûlures gastriques, constipation, hémorroïdes, lombalgies/sciatiques, crampes, contractions prématurées

3e trimestre
oedèmes, canal carpien, troubles du sommeil, version de siège dès 32-33 semaines de grossesse, préparation à l'accouchement dès 37 semaines, maturation du col de l'utérus

Pendant l'accouchement
faux travail persistant, aide à la descente du bébé, douleurs lombaires, stimulation des contractions utérines, relâchement du col de l'utérus, protection du périnée, aide au décollement du placenta

En post-partum
fatigue, montée laiteuse, sevrage immédiat ou secondaire, crevasses, engorgements, œdèmes, prévention de la dépression du post-partum, hémorroïdes, cicatrices douloureuses, mauvais vécu de son accouchement



Les consultations en acupuncture obstétricale du Réseau hospitalier neuchâtelois sont assurées par une équipe de sages-femmes ayant un diplôme universitaire en acupuncture obstétricale.

Les rendez-vous peuvent être pris auprès de la secrétaire de la salle d'accouchement **au 032 919 40 85 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00** ou secrétariat de la policlinique de gynécologie-obstétrique **au 032 713 33 07**.

Les sages-femmes acupunctrices interviennent aussi selon leur disponibilité et vos besoins au cours de votre hospitalisation avant, pendant et après l'accouchement.

L'hypnose

Qu'est ce que l'hypnose?

C'est un état modifié de conscience (mi-éveil, mi-sommeil). Chacun de nous expérimente cet état plusieurs fois par jour; il est nécessaire au maintien de notre équilibre mental. «Etre dans la lune», conduire sans même s'en rendre compte, sursauter en s'endormant... sont des états hypnotiques.

L'état hypnotique est normal, naturel donc inoffensif.

L'hypnose en maternité

La grossesse, l'accouchement et la période du postpartum sont sources d'émotions intenses et de questionnements pour vous.

Pour vous accompagner, «l'hypnose Eriksonienne» est un outil efficace et une aide précieuse pour vivre **sereinement** la naissance de votre enfant.

Toujours basée sur la suggestion, cette méthode douce vous permet d'être consciente tout au long de la séance. Vous serez guidée par une sage-femme formée à cette technique. Il s'agit d'hypnose thérapeutique, rien à voir avec l'hypnose de spectacle. Vous serez alors en connexion avec votre niveau inconscient, «grand puits de solutions et de ressources».

A tout moment vous serez libre de stopper la séance.

Les consultations d'hypnose **durent environ 1h15**.

Les rendez-vous peuvent être pris auprès de la secrétaire de la salle d'accouchement **au 032 919 40 85 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00** ou au secrétariat de la policlinique de gynécologie-obstétrique **au 032 713 33 07**.

Cette méthode vous permettra:

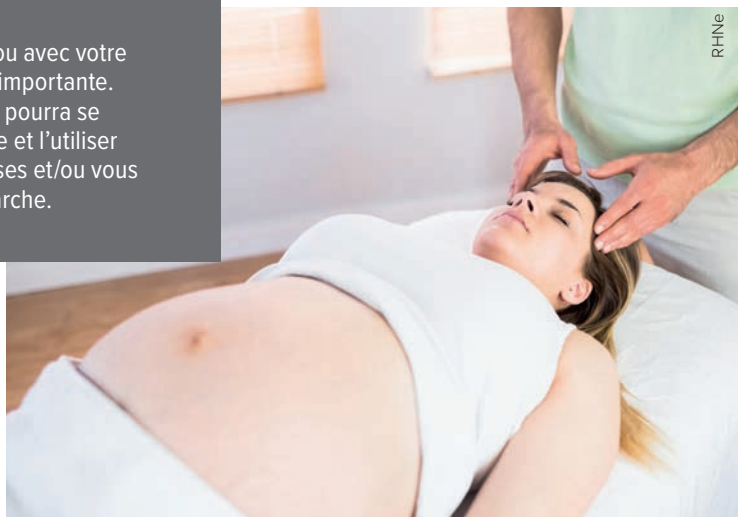
- de prendre confiance en vous, en vos capacités à dépasser vos peurs et/ou tensions
- d'apprendre à communiquer avec votre enfant
- de créer des sensations de bien-être et/ou d'anesthésie et d'apprendre à les utiliser pour vivre harmonieusement votre grossesse. Ces sensations pourront être amplifiées au fur et à mesure des séances et être utilisées pour gérer la douleur des contractions à la maison et en salle d'accouchement.

En pratiquant vous même les séances chez vous, vous pourrez vous familiariser avec l'autohypnose et vous apprendrez ainsi à accéder facilement à vos ressources inconscientes.

Vous pourrez participer seule ou avec votre conjoint. La place du papa est importante. En participant à ces séances, il pourra se familiariser avec cette méthode et l'utiliser pour gérer ses propres angoisses et/ou vous accompagner dans votre démarche.

Des séances répétées lors des dernières semaines de grossesse juste avant l'accouchement vous permettront d'accéder facilement à ce que vous aurez mis en place pendant les séances, notamment pour **la gestion de la douleur des contractions**. Cependant leur nombre pourra varier selon vos besoins, votre disponibilité et le moment de votre accouchement.

Si vous ressentez le besoin d'utiliser l'hypnose plus tôt pendant votre grossesse, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.



L'espace AVA



Géré par des sages-femmes, il accueille les femmes/couples **désirant donner la vie le plus naturellement possible** et dont la grossesse se déroule sans complication. Une alternative intéressante, au sein de la salle d'accouchement classique, ayant les ressources à disposition en cas de besoin.

La femme enceinte, le couple et la physiologie de la naissance au coeur de la prise en charge

Des sages-femmes et des nurses aux compétences complémentaires et variées constituent l'équipe de l'Espace AVA. Leurs objectifs sont

Créer un partenariat avec les femmes enceintes, les couples, autour du projet de naissance

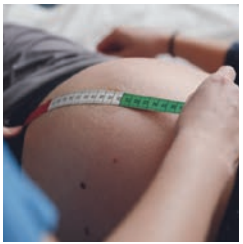
Encourager la physiologie de l'accouchement/naissance

Valoriser les compétences de chacun

Soutenir votre rôle d'Actrice/Acteur dans la rencontre avec votre enfant









Un entretien peut être réalisé **dès la 24e semaine** de grossesse afin de faire connaissance, vous informer sur ce que nous proposons, vous écouter, aborder vos envies, questions et besoins autour de la naissance de votre enfant.

Une rencontre **aux alentours de la 34e semaine** est indispensable pour conclure le projet de naissance et le partenariat entre vous et les sages-femmes de l'Espace AVA.

Ces entretiens permettront également de déterminer les facteurs sécuritaires pour intégrer cet espace et d'aider au meilleur choix pour chaque femme/couple.

Pour des informations :

- Séance d'information mensuelle
- Entretiens avec une sage-femme de l'Espace AVA
- www.rhne.ch/maternite
- Secrétaire salle d'accouchement
  de 8h00 à 12h00
  032 919 40 85

  En dehors de ces heures
  salle d'accouchement
  032 713 36 60

Séances d'information mensuelles

Projet de naissance **Préparation à la naissance**
Le séjour à la maternité
Suivi de grossesse **Acupuncture, hypnose, etc.**
Espace AVA **Accouchement**
Accueil des nouveaux-nés
Allaitement maternel **Le retour à la maison**
La continuité des soins

Vous êtes enceinte et souhaitez en savoir plus sur ces sujets?

Des sages-femmes vous informent sur ce que propose la maternité pendant la grossesse, l'accouchement et les premiers jours avec un nouveau-né.

Le but de ces séances est aussi de répondre à vos questions et d'ouvrir la discussion autour de ces sujets.

L'occasion de faire connaissance avec votre maternité et cela dès le début de votre grossesse.

Ces séances ont lieu 1x/mois à RHNe-Pourtalès.

Calendrier des séances disponible sur le site internet de l'hôpital ou par téléphone:

www.rhne.ch/maternite

Secrétaire salle d'accouchement **de 8h00 à 12h00, 032 919 40 85**

L'anesthésie péridurale

De plus en plus d'accouchement se déroulent sous anesthésie péridurale. **Elle permet d'atténuer les douleurs des contractions** en bloquant la transmission des sensations douloureuses au niveau des nerfs de la moelle épinière. Elle ne fait cependant pas disparaître complètement la sensibilité. C'est à ce jour la méthode la plus efficace. L'anesthésie par péridurale est obligatoirement réalisée par un médecin anesthésiste, à la demande de la maman ou sur indication médicale. Dans certaines situations, l'obstétricien vous enverra en consultation d'anesthésie quelques semaines avant votre accouchement. N'hésitez pas à cette occasion à poser toutes les questions que vous jugerez utiles. Il peut arriver, en fonction de votre état de santé ou du résultat des examens complémentaires qui vous auront éventuellement été prescrits, que l'analgésie péridurale ne puisse être effectuée, contrairement à ce qui avait été prévu. C'est le cas, par exemple, si vous avez de la fièvre, des troubles de la coagulation du sang, une infection de la peau au niveau du dos ou toute autre circonstance pouvant être considérée à risque. Le choix définitif et la réalisation de l'acte relèvent de la décision du médecin-anesthésiste.

Durant l'analgésie péridurale, vous serez prise en charge par une équipe comportant le médecin anesthésiste-réanimateur, la sage-femme, et éventuellement une infirmière anesthésiste.

Tout acte médical, même conduit avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque qui vous sera expliqué par l'anesthésiste. Les complications graves sont exceptionnelles.

Vous recevrez une brochure avant votre accouchement qui vous explique toutes les modalités de l'anesthésie péridurale.

Quand contacter la maternité?

- si vous perdez ou si vous croyez perdre du liquide
- si vous saignez
- si vous sentez moins votre bébé bouger
- si vous ressentez des contractions douloureuses et régulières toutes les 5 minutes pendant plus d'une heure.
  Avant la 37e semaine, appelez si vous avez plus de 10 contractions par jour.
- si vous avez des maux de tête, de fortes douleurs à l'estomac, des bourdonnements dans les oreilles, la sensation de mouches devant les yeux
- si votre température est supérieure ou égale à 38°C
- si vous avez reçu un choc ou êtes tombée sur le ventre
- si vous êtes inquiète

Pour toutes ces raisons, téléphonez-nous au 032 713 36 60.

Une sage-femme vous conseillera et décidera avec vous du moment opportun pour venir.

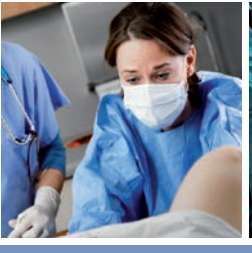
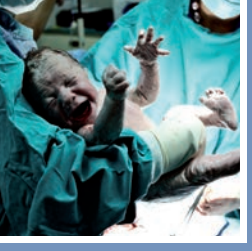


Le moment de l'accouchement est arrivé, chaque grossesse est différente, **chaque femme est différente**. C'est vous qui savez ce qui vous convient le mieux. L'équipe (médecin gynécologue, sage-femme, nurse, aide soignante) sera là pour **vous accompagner et vous encourager** tout au long du travail et de l'accouchement. En salle d'accouchement, nous vous proposerons de vous mobiliser et de bien respirer pour votre bien-être et pour aider la progression du bébé.

Vous pourrez bénéficier:

- **des ballons, du matériel pour vous étirer**
- **d'une baignoire**
- **de l'acupuncture**
- **de l'hypnose**
- **de massages**
- **de modelages physiologiques N'Feraïdo**
- **des conseils des sages-femmes formées à la méthode De Gasquet**
- **d'une anesthésie péridurale**



Lorsque le bébé est né, **vous restez sous surveillance** en salle d'accouchement pendant quelques heures avant d'être installée dans votre chambre. Si vous avez choisi un accouchement ambulatoire vous pourrez rentrer directement chez vous. Dans ce cas, il est indispensable de prendre contact avant votre accouchement avec une sage-femme à domicile qui vous suivra dès votre retour à la maison.



La rééducation périnéale

La rééducation périnéale est une rééducation des muscles du périnée ou plancher pelvien. Elle peut être pratiquée par une sage-femme ou un physiothérapeute spécialisé.

Elle a pour objectifs de:

- prendre conscience de son périnée et mieux le contrôler
- réduire ou éliminer les symptômes préexistants ou survenus lors de l'accouchement

Différentes techniques sont utilisées:

- travail manuel
- travail corporel
- bio-feedback

Les consultations de rééducation du périnée **durent environ 45 minutes** et se font sur prescription du gynécologue à partir de 6 semaines post-partum.

Les rendez-vous peuvent être pris auprès du secrétariat de la policlinique de gynécologie-obstétrique **au 032 713 33 07**.



Votre séjour

Vous serez accueillie lors de votre séjour à la maternité dans **une chambre à deux lits** (sauf assurance privée). **Votre bébé reste à vos côtés** jour et nuit (rooming-in). Toutefois, vous pouvez confier momentanément votre enfant à l'équipe si vous en ressentez le besoin.

Les repas vous sont servis dans votre chambre et vous pouvez commander un repas pour votre conjoint auprès des assistantes hôtelières. Pour le bien-être de la maman et du bébé, il est essentiel que la future ou jeune maman couvre **ses besoins nutritionnels**. Ainsi, durant votre séjour hospitalier, des repas et collations variés et équilibrés vous sont proposés. En cas de besoins ou d'intolérances spécifiques, les diététiciennes du service nutrition, en collaboration étroite avec les soignants, interviennent afin d'adapter au mieux nos prestations.

Chaque chambre dispose de **sa propre salle de bain**, dans laquelle vous trouvez des linges de toilette (draps de bain, serviettes de toilette).

Nous disposons de layette (body, pyjama, etc.) pour votre enfant. Vous pouvez également apporter votre layette personnelle. Vous devez **prévoir des vêtements pour la sortie**, adaptés à la saison.

L'accès à **nos deux pouponnières** est sécurisé; seuls le personnel et les parents y ont accès. Le bébé peut y profiter d'un hamac et la maman d'**un espace tranquille** pour se détendre ou allaiter.







La durée du séjour est en moyenne de 3 jours pour un accouchement, 4 jours pour une césarienne. Vous avez la possibilité, si vous le désirez, de rentrer précocement à domicile. Le relai sera pris par **une sage-femme à domicile** de votre choix.

Pendant votre séjour **une conseillère en planning familial** vous informe des différents moyens de contraception. Selon vos besoins, **une physiothérapeute** peut être sollicitée (massages, informations portant en particulier sur la rééducation de l'incontinence urinaire).

Il est **strictement interdit de fumer** dans le service y compris sur les balcons. Un espace fumeur se situe au niveau 0, accès par le nord du hall d'entrée.

Pour respecter **l'intimité des autres patientes**, merci de ne pas vous promener sur les balcons au-delà de celui de votre chambre.

Pour des raisons de sécurité, l'équipe de la maternité **vous déconseille de partager votre lit** avec votre bébé pendant le séjour durant votre sommeil. Les matelas ne sont pas adaptés pour y faire dormir un nouveau-né. Afin de prévenir les accidents, **ne jamais laisser votre bébé seul** dans votre lit, sur la table à langer ou dans votre chambre de maternité en général.

Les visites sont autorisées de 14h00 à 20h00 et libres pour les papas. Les soins et l'allaitement restent prioritaires. Nous pouvons demander à votre famille ou amis de sortir le temps nécessaire.



L'alimentation de votre bébé

«Comment pensez-vous nourrir votre enfant?»
Cette question vous est posée lors de la création de votre dossier, à 34 semaines. Nous sommes alors disponibles pour répondre à toutes vos questions concernant l'alimentation de votre bébé. La décision d'allaiter ou de donner le biberon vous appartient. Quoi que vous décidiez, notre équipe vous accompagne dans votre choix et dans votre rôle de nouveaux parents. Pour tout renseignement concernant votre allaitement, **une sage-femme conseillère en lactation est joignable les mardis de 08h00 à 15h00 au 032 919 48 41**. Elle est aussi présente en maternité pour un encadrement plus soutenu.

Notre hôpital s'engage à soutenir l'allaitement maternel et offre à tous les enfants et à leurs parents des conditions optimales pour la création de **liens familiaux intenses** dès la maternité.
Nos pratiques appliquent les principes suivants: dès la naissance, et quel que soit votre projet d'allaitement, votre bébé est placé en **peau à peau** contre vous ou votre mari; sa température et son taux de sucre sont ainsi mieux régulés. Ce contact procure également à votre enfant bien-être et réconfort. Si vous allaitez, une première mise au sein lui sera proposée.

Les premières tétées sont très importantes pour la suite de l'allaitement. Une bonne position de la maman et de son bébé ainsi qu'une prise du sein correcte sont les gages d'**un allaitement réussi**. Nous sommes à vos côtés pour vous guider lors des premières tétées.

Si vous avez fait le choix de l'allaitement, aucune boisson autre que le lait maternel ni aucune tétine ne sont données à votre bébé, afin de préserver son envie de téter et stimuler correctement la production lactée (excepté lors de prescriptions médicales).





Nous vous incitons vivement à **garder votre bébé avec vous**, jour et nuit afin d'apprendre à vous connaître et mieux vivre le retour à domicile.

Nous encourageons **l'allaitement à la demande** de votre enfant. Il est fréquent qu'un nouveau-né tète très souvent (8 à 12 fois/j) les premiers jours afin de stimuler la production lactée.

Un salon est à votre disposition en pouponnière; il s'agit d'**un lieu d'échanges** réservé aux parents. Vous êtes cordialement invités à vous y rendre, pour allaiter, vous reposer, y rencontrer d'autres parents.

L'établissement de liens forts entre le nouveau-né et ses parents est la priorité de notre équipe. Nous vous invitons, lors de votre séjour, à pratiquer le peau à peau, le portage en écharpe, le bercement dans le hamac.

Nous vous rendons particulièrement vigilants à respecter **une atmosphère calme pour votre bébé, votre repos** et pour préserver l'intimité familiale (visites de courtes durées, télévision à limiter, téléphone portable et ordinateur en veille).

Toute l'équipe est là pour vous soutenir, vous accompagner et vous conseiller.









Votre sortie

Les sorties se font chaque jour avant 11h00.

Avant chaque sortie sont organisées une visite du pédiatre et une visite du gynécologue ou de la sage-femme.

Lors de ces visites ces personnes répondent à vos questions, rédigent les différentes ordonnances pour vous et votre bébé et vous expliquent les mesures à prendre pour **votre suivi médical et celui de l'enfant**. Une visite de contrôle post-partum est à prévoir chez le gynécologue qui vous a suivi pendant votre grossesse et un pédiatre doit être choisi pour votre enfant.

La sage-femme ou la nurse vous conseille pour **l'allaitement, les soins au bébé**. Elle organise votre retour à domicile et votre suivi par une sage-femme à domicile si nécessaire. Elle vous remet différents documents dont **le carnet de santé** de votre enfant, des photocopies de la feuille de surveillance de l'enfant pour le pédiatre et la sage-femme à domicile que vous avez choisis et **une liste de contacts** utiles.





Les consultations

La consultation à 34 semaines

Ce rendez-vous à lieu vers 34 semaines et permet de compléter avec vous la plupart des documents administratifs nécessaires lors de votre accouchement. Il permet aussi de faire le point avec vous sur le déroulement de votre grossesse et vos désirs ou besoins à votre arrivée et durant votre séjour.

La consultation avec la sage-femme conseillère

Vous avez également la possibilité de rencontrer une des sages-femmes conseillères en cas de situation familiale difficile nécessitant d'entreprendre des démarches; elles sont là pour vous guider et vous soutenir.

Les consultations d'acupuncture et d'hypnose

En cas d'urgence, la consultation en salle d'accouchement

En cas d'urgence vous pouvez consulter 24h/24 en salle d'accouchement. L'idéal est de téléphoner au préalable aux sages-femmes qui vous accueilleront. Cela peut leur permettre de préparer votre arrivée (sortir votre dossier) mais aussi de vous éviter de vous déplacer suite aux conseils qu'elles vous auront dispensés.

Les rendez-vous pour ces consultations peuvent être pris au secrétariat de la salle d'accouchement **au 032 919 40 85 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00** ou au secrétariat de la policlinique de gynécologie-obstétrique **au 032 713 33 07.**

Dans tous les cas et de jour comme de nuit, vous pouvez joindre une sage-femme au 032 713 36 60.

Contacts importants

Les numéros de téléphone importants:

Sage-femme, salle d'accouchement, 24h/24
Lorsque l'accouchement s'annonce et pour toute question
032 713 36 60

Espace AVA
032 919 40 85
www.rhne/maternité

Préparation à la naissance
Pour des informations supplémentaires
032 919 40 85 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
Pour vous inscrire (bulletin d'inscription à télécharger)
www.rhne/maternité > Votre cours de préparation à la naissance

Acupuncture, hypnose, consultation à 34 semaines, consultations de surveillance de fin de grossesse
Pour prendre rendez-vous ou pour des renseignements
032 919 40 85 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
ou **032 713 33 07**

Secrétariat de policlinique
Pour prendre rendez-vous pour une consultation de suivi de grossesse
032 713 33 07

Consultation sage-femme conseil
Les rendez-vous peuvent être pris auprès de la secrétaire de la salle d'accouchement
032 919 40 85 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
ou directement auprès de la sage-femme conseil
032 919 45 89 les mardi et jeudi.



01.2020